

Les Bordes sur Arize
ARIÈGE-PYRÉNÉES**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 28 mai 2024*Date de la convocation : 23 mai 2024**L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-huit mai, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.***Présents :** CAMPS F, DUFOSSÉ D, MERIC M, LAFONT P, CABÉ A, CHAUVET F, MIR A., PEREIRA-SANTERRE J., POUILLET M.A., GOUZY S, KOSMINSKY S, DENOY S.**Procurations :****Absents :** de SAINT BLANQUAT G.,**Secrétaire de séance :** CHAUVET F.*Madame Séverine COMMENGE rejoint la séance à 18h45.***2024-030 – PROPOSITION ACHAT PARCELLES-LOTISSEMENT LE VIEUX MOULIN**

Considérant la proposition de Mme Alexandra ROUANET et M. Antoine CAMPOS d'acquérir le lot n°13 et une partie du lot n° 14 du Lotissement Le Vieux Moulin, parcelles cadastrées section B n° 3274 et B 3321, d'une surface totale de 743m², plan annexé à la présente délibération, pour un montant de 12661€ net vendeur (17.04€ le m²),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Accepte** la proposition de Mme Alexandra ROUANET et M. Antoine CAMPOS d'acquérir le lot n° 13 et une partie du lot n° 14 du Lotissement Le Vieux Moulin, parcelles cadastrées section B n° 3274 et B 3321, d'une surface totale de 743m², plan annexé à la présente délibération, pour un montant de 12656€ net vendeur (17.04€ le m²),

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DELEGUE
Dominique DUFOSSÉ

